



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers



C.D LE PORT

CD1 ET CD2 : LE CALIFE A LA PLACE DU CALIFE



Après le départ du Directeur du CDR, certains officiers zélés se sentent pousser des ailes...

Lors d'une extraction médicale le week-end, 2 agents ont été affectés à cette mission ; 1 du quartier bas et 1 du quartier haut. Départ de l'extraction le matin.

Lors de la prise de service d'après-midi le chef de permanence ordonnera la relève que d'un seul agent, CELUI DE SON QUARTIER BAS.

L'agent du quartier haut sera oublié volontairement et laissé pour compte sans qu'on se soucie d'une pose repas et du fait qu'il n'ait pas mangé.

De retour d'hôpital, ce même officier ordonnera la surveillance spéciale toutes les heures pour le dit détenu renvoyé par les médecins des urgences, qui ont jugé son état de santé apte à réintégrer la détention normale.

Informé de la particularité du service de nuit du quartier haut qui, paradoxalement, lorsque l'interphonie pour la surveillance de nuit des bâtiments ne fonctionne pas, il y a une ronde toutes les 2 heures et lorsqu'elle fonctionne il y a une ronde toutes les heures.

Malgré tout, le Calife campera sur sa position sans prendre en considération l'impact et les conséquences sur les agents rondier ayant travaillé toute la nuit dépourvue de bon tour (fatigue = accident trajet). Les surveillants ne sont ni médecin, ni infirmier pour juger de l'état de santé du détenu à travers une fenêtre, à fortiori lorsque des professionnels de santé comme les médecins des Urgences, l'ont jugé apte à réintégrer la détention normale.

Peut-être que certains officiers considèrent que notre métier n'est déjà pas assez compliqué et éprouvant, alors ils nous attribuent des tâches supplémentaires, en nous demandant de ne surtout pas leur rendre compte afin de ne pas les réveiller.

Désormais, le Syndicat SPS dénoncera ces pratiques et ces méthodes, et veillera à ce que les agents puissent travailler dans de bonnes conditions et non pas selon l'humeur de certains, voire des règlements de comptes douteux.